



NON À LA
DISCRIMINATION

Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

BLOC 2 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES

Le CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 3 visé par l'Etat.

Prérequis

Titulaires d'un des diplômes ci-dessous dispensant des matières générales :

- Autre diplôme de niveau 3 ou supérieur
- Titre RNCP de niveau 3 ou supérieur
- CQP de niveau 3 ou supérieur
- Diplôme de niveau 4 obtenu en Union européenne avec la langue française obligatoire.

Mode de formation

En initial

Durée & Rythme de la formation

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Rythme
CAP 1an Adultes	Initial temps plein	Environ 32 semaines de 35 h (dont 12 semaines consacrées aux PFMP selon le référentiel)	Du Lundi au vendredi
CAP 2.0 (FOAD)	Initial mixte	Formation à distance, incluant 70 h de formation pratique en centre	Rythme personnel avec suivi individualisé
CAP 3.0 (FOAD)	Initial mixte	Formation à distance, incluant 210 h de formation pratique en centre	Une journée par semaine
CAP 1an Alternance	Alternance	455 h de formation en CFA et 1365 h en entreprise	25 % du temps du contrat, soit entre 2 jours et 2,5 jours par semaine
BLOC 1	Initial	430 h de formation en centre	3 journées par semaine
BLOC 2	Initial	190 h de formation en centre	Une journée et demi par semaine
BLOC 3	Initial	80 h de formation en centre	Une demi-journée par semaine



**NON À LA
DISCRIMINATION**

**Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap**

Objectif de la formation

- Préparation et obtention du BLOC 2 du CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie

Référentiel d'activités professionnelles CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e) spécialisé(e) en :

- Techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds,
- Techniques de maquillage visage et ongles,
- Conseil à la clientèle et vente de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques,
- Conseil à la clientèle et vente de prestations esthétiques.

Il (elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.

Emplois concernés

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités. Les métiers visés relèvent :

- Soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts ;
- Soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils ;
- Soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.

Son activité consiste à :

- Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations,
- Accueillir, conseiller le ou la client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services
- Assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi clientèle.

Emplois concernés : esthéticien(ne), esthéticien(ne)-vendeur(se), conseiller(ère) de vente de beauté, manucure.

Modalités d'évaluation

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Tout au long de la formation :

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension
- ✓ Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo
- ✓ Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- ✓ Examen blanc sur le deuxième trimestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition de l'épreuve (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.



**NON À LA
DISCRIMINATION**

**Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap**

- ✓ Passage de l'examen final :
- ✓ Forme progressive (par bloc) selon le choix des candidats

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans TV (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

Au niveau des PFMP

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurées par la responsable des relations entreprises.

Référentiel de certification

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	1. A	Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
		1. B	Réalisation de maquillage du visage
		1. C	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	2. A	Réalisation d'une épilation
		2. B	Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
		2. C	Réalisation de soins des ongles
		2. D	Réalisation de maquillage des ongles
Pôle 3	CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	3. A	Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
		3. B	Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
		3. C	Suivi et fidélisation de la clientèle
		3. D	Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
		3. E	Organisation du planning de rendez-vous
		3. F	Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Définition des épreuves – Règlement d'examen :

Spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES					
EP1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	UP1	6 ⁽¹⁾	CCF ⁽³⁾	Ponctuel Pratique et écrite	3 H 45 ⁽²⁾
EP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères	UP2	4	CCF	Ponctuel Pratique et écrite	2 H 30
EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	UP3	4	CCF	Ponctuel orale	40 mn
EG4 – Langue vivante	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	20 mn
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽⁴⁾	UF	1	CCF	Ponctuel Ecrit et pratique	1H30

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(3) – CCF : Contrôle en cours de formation

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Programme de Formation

Bloc 2 – Techniques esthétiques liées aux phanères

- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de coloration de cils ou de sourcils
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins des ongles
- ✓ Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Correspondance Matières / Épreuves

CAP ESTHETIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

	Matières enseignées	CAP 1 an	CAP 2 ans	Epreuves d'examen correspondantes
Domaine Professionnel	Pratique Professionnelle	OUI	OUI	EP1 : Techniques Esthétiques du visage, des pieds, et des mains (+PSE) - Coef.6
	Technologie et Biologie			EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères - Coef.4
	PSE (Prévention Santé Environnement)			EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - Relation avec la clientèle et vie de l'institut - Coef.4
	Vente et Communication			
Domaine Général	Français	Dispensé Ou Option	OUI	EG1 : Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique - Coef.3
	Histoire Géographie - Enseignement moral et civique			EG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques - Coef.2
	Mathématiques - Sciences physiques et chimiques			EG3 : EPS - Coef.1
	EPS			EG4 : Langue vivante étrangère EG3 : EPS - Coef.1
	Anglais			EF : Arts appliqués et cultures artistiques - Coef.1
	Arts appliqués et cultures artistiques			



**NON À LA
DISCRIMINATION**

**Toutes nos formations sont
ouvertes aux personnes en
situation de handicap**

Indicateurs de résultats

- 83,3 % de réussite à l'examen final en 2024,
 - 33 % de rupture en cours d'année en 2024,
 - 39 % de nos élèves entrent sur le marché de travail en 2023
 - 61 % poursuivent leurs études en 2023
 - Valeur ajoutée de l'établissement : + 50 % en 2023
- [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33615\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33615CAP)

Équivalences et passerelles

- Pas d'équivalence au CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
- Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Modalités et délais d'accès

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Prochaine rentrée scolaire

Lundi 9 septembre 2024

Tarifs

Formation initiale :

300 € de frais d'inscription

1 190€ l'année de formation (Possibilité d'échelonnement mensuel)

Kit premier équipement : 780 €

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :
Séverine VELLINGER – svellinger@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP

UP2 - Techniques esthétiques liées aux phanères : **RNCP39030BC02**

CAP - Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP39030**

Certificateur : **MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028